

Bornéo: à la rencontre des derniers orangs-outans (en réhabilitation)



Jours:	4
Prix:	425 EUR Vol international non inclus
Confort:	★★★★☆☆
Difficulté:	★☆☆☆☆
	👤 Faune et Flore 🚢 Croisière
	👤 Hors des sentiers battus

Si vous avez jamais rêvé d'approcher des **orangs-outans** dans leur milieu naturel, ce circuit vous conviendra parfaitement. A travers__ le parc national de Tanjung Puting__ (dans le sud de Bornéo), reconnu par l'UNESCO comme **une réserve de biosphère**, vous irez à la rencontre d'orangs-outans orphelins et de singes **qui réapprennent à vivre à l'état sauvage**.

Le parc national de Tanjung Puting fut créé grâce notamment à l'initiative du **Dr Biruté Galdikas**, qui y fonda le fameux "**Camp Leakey**", l'un des tous premiers centres de réhabilitation pour orangs-outans, et contribua à la préservation de l'espèce. Aujourd'hui, on dénombre en effet environ 6.000 orangs-outans à l'état sauvage.

Ce circuit a donc pour mission alternative d'alimenter l'aide à ces animaux **en danger d'extinction**, et votre rencontre avec notamment Tom, le mâle dominant du parc, ne fera que conforter l'idée que le tourisme peut également contribuer à la préservation des espèces animales & florales.

Jour 1. Bienvenue à Bornéo



Pangkalanbun 📍
🚗 15km - 🕒 25m
Kumai 📍
🚢
Tanjung Puting 📍

- Accueil à l'aéroport de Pangkalanbun par votre guide anglophone, court transfert vers le port fluvial de Kumai et embarquement à bord de votre "klotok", bateau traditionnel en bois des fleuves de Bornéo.

Vous quittez Kumai et pénétrez assez rapidement dans le Parc National de Tanjung Puting par un petit affluent du fleuve, la rivière Sekoyer. Après environ 1h30 de navigation, vous vous arrêtez au centre de réhabilitation de Tanjung Harapan où vous observez les premiers orang-outans. Vous reprenez ensuite votre navigation et explorez tranquillement la vie sauvage alentour : nasiques, macaques à longue queue, oiseaux, etc.. Dîner et nuit à bord : vous profitez alors de matelas confortables, coussins, repas raffiné, boissons, moustiquaires, tout en vous imprégnant des 1.000 et un bruits nocturnes de la jungle. Sur le pont inférieur du bateau se trouvent la cuisine, des toilettes basiques à l'occidentale et une salle-de-bains simple.

🍴 Déjeuner	Préparé par l'équipe
🍷 Dîner	Préparé par l'équipe
🏠 Hébergement	Nuit à bord

Jour 2. A la rencontre des orang-outans



- Votre croisière sur la rivière Sekoyer consiste en un glissement paisible le long des berges à l'affut de la vie sauvage : crocodiles de rivières, diverses espèces de singes, oiseaux, etc. La navigation est entrecoupée de plusieurs arrêts pour randonner en forêt et observer les orang-outans au "Pondok Tanguy" et au "Camp Leakey". Ces balades courtes et faciles (prévoir néanmoins un peu de boue et donc des chaussures fermées) sont également l'occasion d'observer quelques spécimens de l'étonnante flore locale (dont de magnifiques plantes carnivores). Le soir, vous vous arrimez au bord du cours d'eau et admirez la voûte céleste aux milliers d'étoiles... Des moments inoubliables.

Tanjung Puting 📍

Tous vos repas sont préparés par votre excellente cuisinière de bord.

☕ Petit déjeuner	Préparé par l'équipe
🍴 Déjeuner	Préparé par l'équipe
🍷 Dîner	Préparé par l'équipe
🏠 Hébergement	Nuit à bord

Jour 3. A la rencontre des orang-outans



Tanjung Puting 📍

- Journée complète dans la partie supérieure de la rivière, là où les berges sont les plus rapprochées et l'eau la plus pure. Aujourd'hui est l'occasion d'une plus longue marche en forêt à la recherche d'orang-outans sauvages, oiseaux et autres animaux et plantes équatoriaux. Observation des orang-outans au Camp Leakey dans l'après-midi.

Activité supplémentaire s'il ne pleut pas : marche de nuit près de Pondok Tanguy afin de traquer des animaux nocturnes et des champignons luminescents; ou simple navigation lente pour admirer des centaines de lucioles.

☕ Petit déjeuner	Préparé par l'équipe
🍴 Déjeuner	Préparé par l'équipe
🍷 Dîner	Préparé par l'équipe
🏠 Hébergement	Nuit à bord

Jour 4. A très bientôt à Bornéo !



Tanjung Puting 📍



Kumai 📍

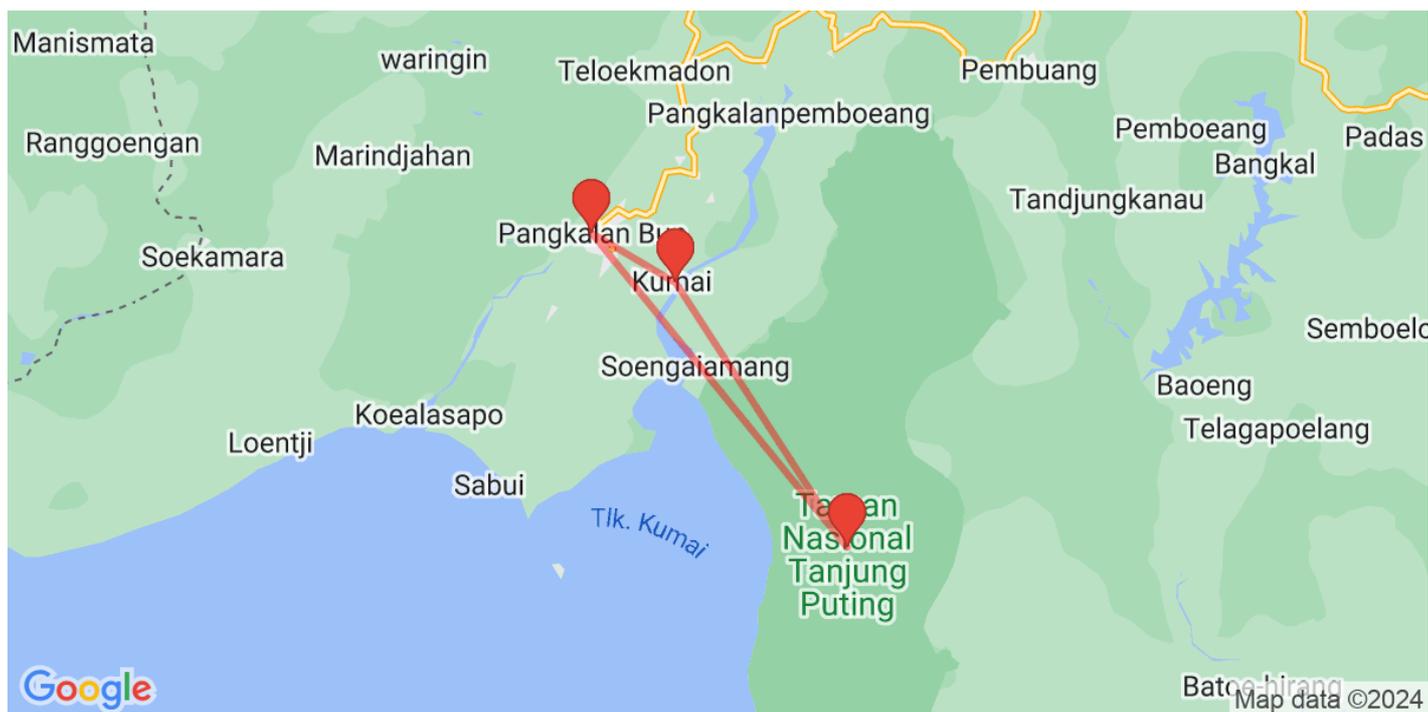
🚗 15km - ⌚ 30m

Pangkalanbun 📍

- Retour matinal vers l'embouchure de la rivière Sekoyer tout en observant la mangrove et les palmiers nipah. De Kumai, court transfert vers l'aéroport de Pangkalanbun pour votre vol retour.

☕ Petit déjeuner	Préparé par l'équipe
------------------	----------------------

Carte itinéraire



Tarif par personne pour un circuit privatisé

1-1	2-3	4-6	7-9	10-10
925 EUR	495 EUR	475 EUR	450 EUR	425 EUR

TARIFS NETS PAR PERSONNE (valides jusqu'en décembre 2024)

Vous pouvez privatiser ce voyage aux dates de votre choix, pour vous et vos compagnons de voyage uniquement. Pour un voyage privé, le tarif dépend alors du nombre de participants conformément à la grille tarifaire ci-dessous. Bien sûr dans le cadre d'un voyage privé, ce programme pourra vous servir uniquement de base de réflexion et, en fonction de vos commentaires, nous vous proposerons un voyage sur mesure. En haute saison, il est possible que nos guides francophones ne soient pas disponibles. Si vous souhaitez la garantie d'un encadrement par l'un de ceux-ci, nous recommandons une réservation précoce de ce circuit.

Inclus

- Guide anglophone
- Transferts terrestres en véhicule privé et climatisé
- Transferts fluviaux
- Hébergement sur un klotok (bateau traditionnel) en pension complète
- Entrées de sites, permis de trek & donations
- Eau minérale et complément énergétique pendant les jours de marche

Non inclus

- Aérien international & domestique
- Assurance & assistance
- Visas & taxes d'aéroport éventuels
- Boissons, dépenses personnelles & pourboires
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans « Inclus »

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.